LE « SIGNACULUM DOMINI » DANS L'HÉRALDIQUE MÉDIÉVALE (II)

II. — LA CROIX RECROISETÉE

Parmi les nombreux types de croix de formes typiques adoptées par l'héraldique médiévale, il en est deux qui résument en eux-mêmes le *Signaculum Domini* : ce sont la Croix recroisetée et la Croix de Jérusalem. De cette dernière, nous parlerons longuement plus loin.

La croix recroisetée est une croix dans laquelle les quatre extrémités des branches sont elles-mêmes des croisettes, ou, si l'on veut, c'est une croix faite par la réunion de quatre petites croix latines réunies par leur pied. Le blason des Bierley en est un exemple parfait : *D'argent, à la croix recroisetée de gueules*[1] (Fig. I).

Fig. I. — Armoiries de la famille Bierley.

Les armoires de la maison de Blainville portent *d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre croisettes recroisetées*[2] (Fig. II). En fait, ce blason comporte cinq fois l'image du *Signaculum Domini* condensées en un seul ensemble héraldique. Ce n'est point un exemple unique, nous l'avons déjà rencontré sur le blason des Westerburg.

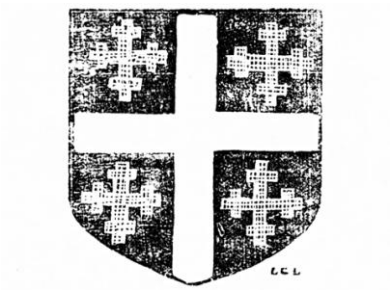

Fig. II. — Armoiries des Blainville.

La Croix recroisetée n'est donc que la réunion en un seul ensemble des cinq croix des pierres d'autel et du *Signaculum Domini*. L'Héraldique des temps capétiens ne l'a pas inventée, et nous l'avons rencontrée bien plus anciennement ;

---

[1] Cf. P. Ménestrier, *Nouvelle méthode raisonnée du Blason*, 1770, p. 83 et pl. 9, n° 20.
[2] Cf. V. Bouton, *Nouveau traité des Armoiries*, p. 234, n° 362.

mais cette époque en fit, pour les blasons nobiliaires et autres, une figure consacrée, où, pour parler son langage propre, un « meuble héraldique régulier ».

En dehors des blasons, la croix recroisetée fut du reste employée à titre de *Signaculum* mystique, comme elle l'avait été déjà sur certaines monnaies franques et sur celles du roi anglo-danois Sigefroi[1], c'est aussi dans la même pensée qu'elle fut sculptée sur l'un des pignons de l'église Saint-Antoine, à Padoue (Fig. III), et que, dernièrement, les Cisterciens de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne) l'ont prise comme marque commerciale de leur abbaye (Fig. IV).

Fig. III. — Sculpture de l'église Saint-Antoine, à Padoue.

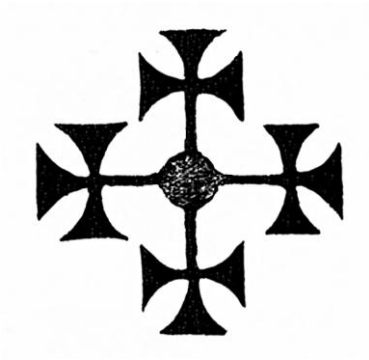

Fig. IV. — Marque commerciale de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne).

Un autre genre de croix recroisetée, plus rarement employée, comporte une croix simple ou pattée, ou potencée, ou de tout autre type héraldique sur les bouts de laquelle on a tracé quatre petites croisettes[2] (Fig. V).

Fig. V. — Croix recroisetée, d'après l'abbé J. Corblet, *loc. cit.*

[1] Cf. Adrien Blanchet, *Nouveau Manuel de numismatique du Moyen-Âge et moderne*, n° 536 et pl. XI.
[2] Voir Abbé J. Corblet, *Manuel d'Archéol. nationale*, (1851), p. 368, fig. 12.

On a voulu donner parfois à la croix latine dont la branche verticale et inférieure est très longue, le type de la croix recroisetée. Dans les anciennes confréries de pénitents et autres de la France méridionale, de l'Espagne et de l'Italie, des croix processionnelles ont affecté cette forme qui fut obtenue en barrant la hampe de la croix à distance de son croissant égale à celle qui le sépare des petites traverses des bouts, ou en prolongeant simplement la croisette inférieure par une hampe indépendante de l'emblème entier : la croix que sainte Claire d'Assise tient dans sa main comme un sceptre, sur une peinture médiévale de son église, à Assise, en est un exemple parfait[1] (Fig. VI).

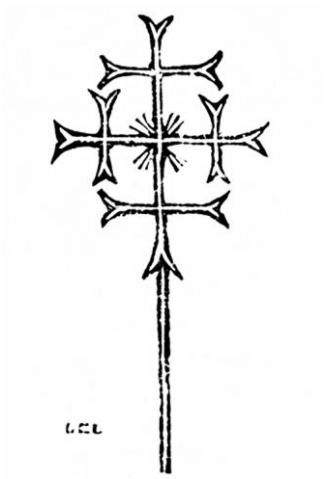

Fig. VI. — La croix de Sainte-Claire d'Assise (XIII-XIVe s.).

Il est réel que l'image du Cœur de Jésus-Christ est, pour les catholiques d'aujourd'hui, un emblème de l'amour rédempteur plus expressif que l'image de tout le corps crucifié de Jésus, de même, autrefois, quand on en comprenait plus généralement la véritable et haute signification, la croix processionnelle en forme recroisetée, qui évoque à la fois les cinq blessures sacrées, était regardée comme un emblème de l'effusion du Sang rédempteur plus précis et plus expressif que l'image naturelle de tout le corps du Sauveur crucifié.

Petit médaillon reliquaire du XVIe siècle,
bronze et verre, fond rouge, croix blanche.
Du cabinet de l'auteur.

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

[1] Voir L. Gillet, *Saint François d'Assise*, p. 30.